

Écologie amazone

Association des Ressortissants du Monde d'Eau

AREM'EAU

93, rue Moundzombo Moungali Brazzaville

République du Congo

BP : 1434

Déclaration de Brazzaville sur la préservation du bassin du Fleuve Congo contre les effets des changements climatiques.

Réuni au Palais des congrès de Brazzaville du 30 au 31 Octobre 2022, sous le thème << Le Bassin du Fleuve Congo et les enjeux des changements climatiques de la source à l'embouchure >>, le Colloque de l'Association des Ressortissants du Monde d'Eau << AREM'EAU>> :

- ✓ Considérant l'engagement pris par la communauté internationale, dans l'accord adopté à Paris en 2015 sur les changements climatiques lors de la COP 21
- ✓ Considérant la Décision n°25 /CEEAC/CCEG/ XII /07 portant adoption de la politique générale de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) en matière d'environnement et de gestion des ressources naturelles ;
- ✓ Considérant les déclarations des Chefs d'Etats et de gouvernements de la Commission Climat du Bassin du Congo et le Mémorandum d'entente du Fonds Bleu du Bassin du Congo, signé entre les 13 Etats incluant le Maroc et la Zambie ;
- ✓ **Nous, association des Ressortissants du monde d'EAU (AREM'EAU)** saluons chaleureusement la Conférence des parties signataires à la convention cadre des Nation Unies sur les changements climatiques <<

COP 27 >> qui se tiendra du 7 au 18 novembre 2022 à Charm-El-Cheikh en République Arabe d'Egypte.

Rappelons que :

- ✓ L' AREM'EAU est une association qui œuvre pour le développement durable des Communautés riveraines du Bassin du Fleuve Congo ;
- ✓ L'AREM'EAU a dans ses objectifs la recherche des solutions aux nombreux problèmes qui affectent cette zone ;
- ✓ Tenons compte que l'objectif majeur de ce colloque a consisté à approfondir la réflexion pour mieux cerner les problèmes des riverains, en vue de proposer les solutions adéquates et optimales.
- ✓ Reconnaissions que ce colloque a été un point de départ de nouvelles dynamiques interdisciplinaires, devant contribuer à rendre visible le bassin du fleuve Congo en revisitant chacune des thématiques suivantes :
 - Les changements climatiques et leurs effets sur les données environnementales du bassin du fleuve Congo ;
 - Les conditions économiques et sociales dans le vécu des riverains du bassin du fleuve Congo ;
 - Les enjeux juridiques et géopolitiques du bassin du fleuve Congo ;
 - Les enjeux culturels du développement du bassin du fleuve Congo ;
 - Les perspectives du développement durable.
- ✓ L'AREM'EAU, se préoccupe de l'amélioration du cadre de vie des Communautés locales et des populations Autochtone (les problèmes de l'habitat, les problèmes sanitaire, les problèmes économiques...) dans le strict respect de la biodiversité.

En ce qui concerne le cadre de la vie des Hommes, l'AREM'EAU privilégie les axes suivants :

- L'aménagement de l'espace de vie dans une zone marécageuse, sujette d'année en année à des inondations récurrentes;
- L'entretien et /ou l'ouverture de cours d'eau aujourd'hui obstrués d'hydrophytes et d'arbres morts, en vue de permettre un meilleur écoulement des eaux en toutes saisons ;
- L'amélioration des pratiques de la pêche artisanale et le développement durable l'aquaculture ;
- La lutte antivectorielle visant l'extinction des gites à moustiques et de la mouche tsé-tsé etc.

Face aux changements climatiques extrêmes, nous participant au colloque exhortons les participants à la COP 27, à renouveler la solidarité entre les pays et à matérialiser les engagements historiques pris lors de l'accord de paris pour sauver la planète terre

Les participants au colloque de Brazzaville